

L'ERGOTHÉRAPIE EN LIBÉRAL

AUPRÈS DES ENFANTS
(SOIN DE VILLE ET DE PROXIMITÉ)

A partir de quel âge ?

Dès les premières années de vie. Une prise en charge précoce améliore le pronostic d'évolution de l'enfant.

Quel public ?

Retard de développement, troubles des apprentissages (dyspraxie, dyslexie, dysgraphie, troubles visuo-spatiaux ou constructif...), Déficit Attentionnel avec ou sans Hyperactivité, troubles du Spectre de l'Autisme, troubles psychiques, handicap moteur (paralysie cérébrale, hémiplégie, polyhandicap), tumeur cérébrale, maladies rares...

Que fait un ergothérapeute ?

Il favorise l'autonomie et l'indépendance de l'enfant dans son quotidien, sa scolarité, ses loisirs ou ses habitudes de vie...

Il améliore sa qualité de vie (scolaire et personnelle) et favorise son épanouissement.

Comment se déroule un bilan ?

Sur prescription médicale.

-Entretien avec l'enfant et sa famille pour comprendre le fonctionnement de l'enfant et les difficultés rencontrées dans son quotidien, sa scolarité, ses loisirs ou ses habitudes de vie...

-évaluations diverses (bilan validé, observations et mise en situation) : sensoriel, neurovisuel, moteur/gestuel, cognitif, scolaire (écriture, outils scolaire, organisation...) ainsi que les activités de la vie quotidienne (repas, habillage/déshabillage, toilette, loisirs...).

Ses missions ?

Au niveau scolaire :

-Maintenir ou restaurer les capacités cognitives, motrices, sensorielles,
-Réduire le geste, l'écriture manuelle,

-Compenser les situations de handicap (ordinateur pour la prise de note en classe avec logiciels adaptés, outils scolaires adaptés, préconisation d'aménagements scolaires...),

-Optimiser la participation dans les activités (en groupe, sorties scolaires, sport, expériences...),

-Favoriser l'organisation et l'installation en classe,

Concernant le quotidien :

-Développer l'autonomie, l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne (habillage, repas, toilette, WC...),

-Favoriser la communication et la relation avec ses camarades,

-Développer le divertissement et les loisirs,

-Adapter le logement pour assurer sécurité, autonomie et confort,

Autres :

-Prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap,

-Favoriser la prise de plaisir dans les activités que l'enfant évitait auparavant et la prise de confiance en lui,

Dans quels lieux ?

L'ergothérapeute se déplace à domicile, dans les écoles/collèges, réalise des vacations dans les structures (IME ou autre) ou reçoit en cabinet.

Quels remboursements ?

Allocation auprès de la MDPH, prestation extralégale ou demande de fond d'action sociale auprès de la CPAM, mutuelles...

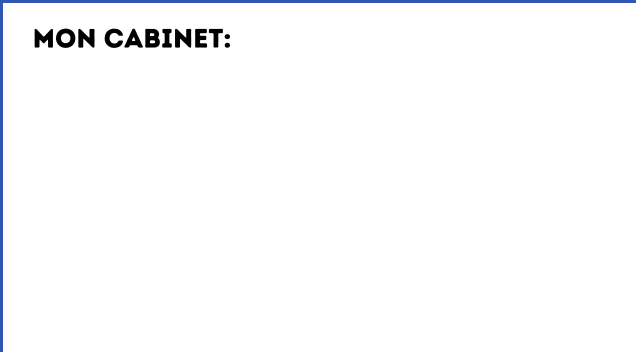




**SUIVEZ NOTRE ACTUALITE DUR
NOTRE SITE INTERNET:
www.synfel-ergolib.fr**



MON CABINET:



NOUS CONTACTER

SYNFEL-ERGOLIB
Rezo 1901 –
Maison des associations
100 Route de Vienne
69008 LYON
Téléphone :
06 19 80 22 22
contact@synfel-ergolib.fr
www.synfel-ergolib.fr

L'ERGOTHÉRAPIE EN LIBÉRAL AUPRÈS DES ENFANTS (SOIN DE VILLE ET DE PROXIMITÉ)

